



Les Fondateurs des 4 Grandes Écoles Sunnites

L'Imam Ach-Chafi[^]iiyy
L'Imam Ahmad

اللَّهُ
رَضِيَ
عَنْهُمْ

LES BROCHURES
DE L'APBIF
2014



Les Fondateurs des Quatre Grandes Écoles Sunnites



(2^{ème} Partie)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Introduction

Les Fondateurs des quatre grandes écoles sunnites sont unanimes dans la croyance

Les fondateurs des quatre écoles, à savoir *Abou Hanifah*, *Malik*, *Ach-Chafî'iy* et *Ahmad Ibnou Hanbal* sont tous sur la même croyance : celle du Prophète et de ses compagnons.

Ils croient tous les quatre en l'existence de Dieu (*Allah*) sans endroit, sans comment et sans direction. Ainsi, ils sont unanimes sur le fait qu'attribuer une direction à Dieu est de la mécréance.

Et ce, tout comme l'a rapporté *Ibnou Hajar Al-Haytamiyy* dans son livre *Al-Minhajou l-Qawim* page 224 :

واعلم أنّ القرائي وغيره حكوا عن الشافعي ومالك وأحمد وأبي حنيفة رضي الله عنهم القول بكفر القائلين بالجهة والتجسيم وهم حقيقون بذلك

ce qui signifie : « *Sachez que Al-Qarafiyy et d'autres ont rapporté de Ach-Chafî'iy, Malik, Ahmad et Abou Hanifah, que Dieu les agrée, que ceux qui disent [à propos de Dieu] qu'il est dans une direction ou qu'il est un corps ont commis de la mécréance, et ils [ces savants] avaient raison de le dire.* »

Quant aux fondements de la croyance, il n'y a pas de divergence entre eux. En effet, ces quatre Imams suivaient tous la croyance du Prophète *Mouhammad* ﷺ.

Des différences dans les pratiques mais pas dans les fondements

Les *madh-hab* sont des écoles –des voies– de jurisprudence. Les divergences concernent donc les lois d'application, par exemple l'obligation ou non du *tachah-houd* dans la prière, les conditions de la purification des impuretés canines et d'autres questions de jurisprudence. Il y avait beaucoup plus d'écoles à l'origine mais seules quatre sont encore suivies de nos jours.

Les *moujtahid* fondateurs de *madh-hab* ne se sont pas critiqués mutuellement ; au contraire l'Imam *Ach-Chafi^iyy* était un élève de l'Imam *Malik* et a fait son éloge. Ainsi l'Imam *Ach-Chafi^iyy*, que *Allah* l'agrée, a dit de lui : « *Lorsque les savants sont cités, Malik est comme une étoile parmi eux* ». L'Imam *Ahmad Ibnou Hanbal* était un élève de l'Imam *Ach-Chafi^iyy* et a dit de lui : « *C'est une grâce que Allah nous a accordée. J'ai pu profiter de son assemblée durant des jours et des nuits ; je n'ai observé en lui que du bien, que Allah lui fasse miséricorde !* »

Par ailleurs, les divergences dans la jurisprudence présentent une facilité pour les croyants. C'est un bienfait et une miséricorde pour nous. Ainsi, un musulman du commun, n'étant pas *moujtahid* lui-même, peut suivre n'importe quelle école.



L'IMAM ABOU ^ABDI L-LAH MOUHAMMAD ACH-CHAFI^IYY

Le grand Imam *Mouhammad Ibnou Idris Ach-Chafi^iyy* est né en 150 de l'Hégire, l'année de la mort du fondateur de l'école hanafite *Abou Hanifah*. Après avoir appris la science de la religion de manière approfondie, *Ach-Chafi^iyy* est devenu apte à donner des avis de jurisprudence (*fatwa*) et a fondé sa propre école : le *madh-hab chafi^ite*.

Son nom et son ascendance

Il s'appelle *Abou ^Abdi l-Lah Mouhammad*, fils de *Idris*, fils de *Al-^Abbas*, fils de *^Outhman*, fils de *Chafi^*, fils de *As-Sa'ib*, fils de *^Oubayd*, fils de *^Abdi-Yazid*, fils de *Hachim*, fils de *Al-Mouttalib*, fils de *^Abdou Manaf*. Il est donc arabe, *Qourachiyy*, *Hachimiyy*, *Mouttalibiyy*.

Son ascendance rejoint celle du Messager de *Allah* en leur ancêtre commun *^Abdou Manaf*. Il a été surnommé *Ach-Chafi^iyy* parce qu'il

y a dans son ascendance un homme du nom de *Chafî* qui était un compagnon du Prophète *Mouhammad* ﷺ et dont le père était également compagnon. Il est très élogieux pour un homme d'être à la fois compagnon et fils de compagnon.

Ach-Chafî est né à Gaza, en Palestine, en l'an 150 de l'Hégire, l'année même où est décédé l'Imam *Abou Hanîfah*, que *Allah* l'agrée. Il a consacré sa vie à l'apprentissage et à la transmission de la science de la religion. Il est ainsi devenu un grand saint (*waliyy*) et un grand savant.

L'Imam *Ach-Chafî* est décédé au Caire –en Égypte– en l'an 204 de l'Hégire. Que *Allah* agrée ce savant éminent des gens du *Salaf*.

Ach-Chafî a grandi dans la pauvreté...

Ach-Chafî a grandi dans une famille pauvre. Son père est décédé alors qu'il était encore jeune, sa mère est partie avec lui s'installer à la Mecque lorsque *Ach-Chafî* avait dix ans.

Sa mère s'appelait *Fatimah*, fille de *Abdi l-Lah*, *Al-Azdiyyah* par appartenance à la tribu *Al-Azd*. *Ach-Chafî* a grandi dans la pauvreté. C'est pourquoi, lorsqu'il apprenait la science de la religion, il écrivait sur des bouts de pierre, de cuir ou encore de feuilles de palme et d'os d'animaux ; il était tellement pauvre qu'il n'avait pas les moyens d'acheter des feuillets.

...et l'amour de la science

Ach-Chafî a mémorisé le *Qur'an* honoré très jeune. Il a également commencé à apprendre les *hadith* du Prophète et à les écrire.

Puis il a voyagé pour s'installer à la campagne. Il a vécu avec la tribu de *Houdhayl* pendant une dizaine d'années afin d'apprendre la linguistique arabe et le vocabulaire car *Houdhayl* faisait partie des tribus arabes connues pour leur éloquence. *Ach-Chafî* a mémorisé la poésie et les nouvelles de cette tribu.

Tout en apprenant la science, *Ach-Chafīʿiyy* avait appris le tir à l'arc, de sorte que sur dix flèches tirées, toutes atteignaient la cible.

Il a dit à ce sujet : « *Ma ferveur portait sur deux choses : le tir à l'arc et la science ; et je suis devenu performant au tir au point d'atteindre dix cibles sur dix.* » Ensuite il s'est tu. C'est alors qu'un de ceux qui l'écoutaient lui a dit : « *Par Allah, tu es encore meilleur dans la science qu'au tir !* »

Le fondateur de l'école chafīʿite

Ach-Chafīʿiyy a fondé une école de jurisprudence (*madh-hab*) : l'école *chafīʿite*. Dans cette école, on trouve l'ancienne (*al-madh-hab al-qadīm*) et la nouvelle (*al-madh-hab al-jadīd*). L'ancienne école date de l'époque où l'Imam *Ach-Chafīʿiyy* vivait en Iraq ; puis en Égypte il a fondé sa nouvelle école.

Ar-Razīyy, dans son livre *Manaqibou ch-Chafīʿiyy* a dit : « *Sachez que Ach-Chafīʿiyy, que Allah lui fasse miséricorde, a composé son livre Ar-Riḡalah alors qu'il était à Bagdad, mais lorsqu'il est parti en Égypte, il l'a écrit de nouveau ; et dans chacune des deux versions, il y a beaucoup de science.* » C'est là la différence entre l'ancienne et la nouvelle école de l'Imam *Ach-Chafīʿiyy*.

Le *chafīʿisme*, parfois orthographié *shafiisme* ou *chaféisme* est une école très suivie aujourd'hui dans le monde, on la retrouve notamment sur le continent asiatique : en Inde et en Asie du Sud-Est – Indonésie, Malaise, Thaïlande... – ainsi qu'en Égypte, au Yémen, et dans les pays du *Cham* – Liban, Syrie, Palestine et Jordanie –.

Quelques-unes de ses qualités

Allah ta^ala a honoré *Ach-Chafi^iyy* par différents dons parmi lesquels, en plus de sa grande connaissance, il y avait la modestie.

Ach-Chafi^iyy, que *Allah* lui fasse miséricorde, possédait une voix exceptionnelle au point que lorsque, tout jeune, il récitait le *Qur'an*, les gens allaient vers lui pour écouter sa belle voix et certains de ceux qui étaient assis à écouter sa récitation tombaient à terre, tant ils craignaient *Allah*, grâce au secret de sa récitation.

Il était extrêmement généreux et courageux, très adroit au tir à l'arc. Il avait un comportement d'excellence.

Son kachf –dévoilement–

Parmi les particularités que *Allah* lui a accordées, il faisait partie des grands saints, des vertueux de *Allah*, des connaisseurs, des gens qui avaient le *kachf*, à savoir le dévoilement par la grâce de Dieu.

Il s'est adressé une fois à trois de ses plus grands élèves. Il a dit au premier : « *Toi, tu seras dans le hadith.* » L'élève s'appelait *Ar-Rabj^ Ibnou Soulayman* et il fut effectivement parmi les gens du *hadith*. Au deuxième il a dit : « *Toi, tu seras dans le débat.* » Cet élève s'appelait *Al-Mouzaniyy* et il s'est avéré également très fort dans le débat. Il avait le dessus sur les mauvais innovateurs et leur donnait des arguments qui les faisaient taire. Au troisième, il a dit : « *Toi, tu seras dans le fer.* » Il s'appelait *Al-Bouwaytiyy* ; il est devenu un savant en Égypte et a vécu à l'époque de la discorde des *Mou^tazilah* : il a été entravé avec des chaînes de fer et transporté ainsi d'Égypte jusqu'à Bagdad.

Allah a donc dévoilé à l'Imam *Ach-Chafi^iyy* ces faits au sujet de ses élèves bien avant qu'ils aient lieu, c'est ce qu'on appelle le dévoilement (*kachf*).

l'Imam Ach-Chafī[^]yy en quête de science

L'Imam Ach-Chafī[^]yy a acquis beaucoup de science dès son plus jeune âge. Il a effectué de nombreux voyages afin de profiter de la science d'un grand nombre de savants, notamment de l'Imam *Malik* au début de ses périples et d'un élève de l'Imam *Abou Hanifah* à la fin.

Le Prophète ﷺ a fait son éloge

Ach-Chafī[^]yy disait : « *Malik est mon enseignant, mon professeur et de lui nous avons appris la science.* »

Mais c'est en Ach-Chafī[^]yy que s'est réalisée la parole du Messager ﷺ dans le *hadīth* :

((لا تَسُبُّوا قُرَيْشًا فَإِنَّ عَالَمَهَا يَمَلَأُ طِبَاقَ الْإَرْضِ عِلْمًا))

(*la taçoubbou Qouraychan fa'inna ^alimahā yamla'ou tībaqa l-'ardi ^ilma*)
c'est-à-dire : « **N'insultez pas Qouraych, car le savant [de Qouraych] remplira les continents de la terre de science.** »

Al-Bayhaqiy a dit :

« L'interprétation qu'en ont fait un ensemble d'Imams parmi nous est que ce savant qui remplira la terre de science et qui est de *Qouraych*, c'est Ach-Chafī[^]yy.

Cela a été rapporté de *Ahmad Ibnou Hanbal* et c'est ce qu'a dit *Abou Nou[^]aym Abdou l-Malik Ibnou Mouhammad*, le *Faqih*, *Al-Istirabadhiyy* et d'autres qu'eux deux. Il n'est pas possible que sa parole « **car le savant [de Qouraych] remplira les continents de la terre de science** » vise tout savant de *Qouraych*. Nous avons trouvé un groupe d'entre eux qui étaient des savants mais dont la science

ne s'est pas répandue sur la terre. Il n'a donc visé que l'un d'entre eux à l'exclusion des autres.

Si ce qui est visé par cette parole est toute personne dont la science est manifeste et dont la renommée s'est répandue sur terre tout en étant de Qouraych, alors *Ach-Chafî'yy* fait partie de ceux dont la science a été évidente et dont la renommée s'est répandue, il fait donc partie de l'ensemble de ceux qui sont concernés par cette nouvelle.

Maintenant, si ce qui en est visé c'est le surcroît de manifestation et d'extension, alors nous ne connaissons personne de Qouraych qui mérite davantage cette qualification sinon *Ach-Chafî'yy*. Il est en effet parmi l'ensemble des savants de Qouraych celui qui a composé dans les fondements et les sciences annexes, dont les livres font référence dans la pratique, dont les sentences sont mémorisées, dont la réputation est manifeste et dont la renommée s'est répandue au point que des gens recherchant la connaissance ont bénéficié de sa science, des savants ont donné des avis selon sa voie de jurisprudence, des juges ont statué selon ses jugements et des défenseurs ont fait vaincre sa parole, du fait qu'ils l'ont trouvé pertinent dans ce qu'il a dit, attaché au Livre de Allah, sur les pas de Son Prophète ﷺ, cherchant à prendre exemple sur les nouvelles des Compagnons et à rechercher la bonne guidée avec ce qu'ils ont indiqué comme significations.

Il est donc celui de Qouraych qui a rempli la terre de science et qui est de plus en plus suivi au fil du temps qui passe, il est par conséquent prioritaire sur tout autre à faire l'objet de l'interprétation de cette nouvelle et d'être concerné par ce qui a été rapporté du Prophète ﷺ : *(al-'a'immatou min Qouraych qaddimou Qouraychan wala touqaddimouha)* ce qui signifie : « **Les [principaux] imams sont de Qouraych, alors faites prévaloir Qouraych et ne les dépassez pas** »

D'abord à la Mecque honorée...

Au tout début, *Ach-Chafî'yy* s'est intéressé à la poésie, à la littérature et à l'histoire des Arabes. Par la suite, Allah l'a guidé vers

l'apprentissage approfondi de la jurisprudence et de la science. D'après différentes versions, un jour qu'il allait apprendre la grammaire et la littérature arabes, il a rencontré en chemin *Mousslim Ibnou Khalid Az-Zounjyy* qui était alors le *moufti* de la Mecque. Le *moufti* lui a demandé : « *D'où viens-tu ?* » Il a répondu : « *Moi, je fais partie des gens de la Mecque.* » Il lui a dit : « *Où habites-tu ?* » Il lui a répondu : « *À Chi[^]abou I-Khayf.* » Le *moufti* lui demanda : « *De quelle tribu es-tu ?* » *Ach-Chafi[^]iyy* avait répondu : « *Je suis de la tribu de [^]Abdou-Manaf.* » Alors, le *moufti* lui dit : « *Bonheur à toi, Allah t'a honoré dans le bas-monde et dans l'au-delà ! Pourquoi ne mets-tu pas ton intelligence et ta compréhension au service de la jurisprudence ? Ce serait mieux pour toi.* »

Ach-Chafi[^]iyy, bien que très jeune, excella dans la jurisprudence et *Az-Zounjyy* l'autorisa à donner des avis de jurisprudence (*fatwa*). Mais l'ardeur de *Ach-Chafi[^]iyy* était telle qu'il ne s'est pas limité à ce niveau-là. En effet, il avait entendu parler de l'Imam de la Terre de l'Émigration, à savoir *Malik Ibnou Anas*, que *Allah* l'agrée, à l'époque où le nom de *Malik* était déjà connu sous tous les horizons et il avait entendu que *Malik* avait atteint de hauts degrés dans la science de la religion et du *hadith*.

... Puis à Médine l'Illuminée

La détermination de *Ach-Chafi[^]iyy* le poussa à émigrer vers Médine en quête de science. Il s'y était préparé puisqu'il avait emprunté à un homme de La Mecque le livre *Al-Mouwatta'* écrit par l'Imam *Malik*. Il l'avait lu et l'avait appris par cœur. Ensuite, il voyagea à Médine. Lorsque l'Imam *Malik* interrogea *Ach-Chafi[^]iyy* sur son nom, il lui répondit : « *Je m'appelle Mouhammad.* » *Malik* lui dit : « *Mouhammad, crains Allah, fais preuve de piété à l'égard de Allah et évite les désobéissances, car tu auras certes un haut degré. Allah a fait que dans ton cœur il y ait une lumière, n'éteins pas cette lumière par les péchés !* » Puis il lui avait dit : « *Demain, tu viendras en compagnie de quelqu'un qui te servira de lecteur.* » *Ach-Chafi[^]iyy* s'est mis à apprendre et plus il avançait, plus *Malik* lui en demandait. Il était resté avec lui dans le but d'apprendre et d'étudier la science, la jurispru-

dence et tout autre domaine religieux dans lequel l'Imam glorieux, *Malik*, donnait des avis religieux (*fatwa*) jusqu'à ce qu'il décède en l'an 179 de l'Hégire. *Ach-Chafi'iyy* avait alors atteint la trentaine.

Son amour pour les voyages toujours en quête de science

Ach-Chafi'iyy tenait beaucoup à rester auprès de l'Imam *Malik*, mais de temps à autre il accomplissait des voyages à La Mecque pour rendre visite à sa mère et profiter de ses conseils. En effet, sa mère avait une noblesse de caractère et une bonne compréhension et l'Imam *Ach-Chafi'iyy* aimait voyager, ce qu'il considérait comme étant très utile. Il disait : « *Je vais parcourir les pays de long en large pour acquérir la science ou bien je mourrai inconnu dans ces pays. Si je meurs j'espère que Allah me fera miséricorde, mais si je reste en vie, je reviendrai bientôt.* »

Ach-Chafi'iyy composait beaucoup de poèmes, il a dit au sujet des bienfaits du voyage, un poème –en arabe– dont voici le sens :

Pars en voyage et tu trouveras

Ce qui compensera ce que tu as quitté.

Et supporte la fatigue car c'est

Dans la fatigue qu'on obtient la meilleure des vies.

J'ai vu que l'eau lorsqu'elle s'arrête

De couler, elle stagne.

Et lorsqu'elle coule, elle devient douce,

Sinon, elle n'est pas potable.

Et si le lion ne quittait pas la forêt,

Il ne pourrait jamais trouver de proie.

Et si la flèche ne quittait pas l'arc,

Elle n'atteindrait jamais sa cible.

L'honneur de l'ascendance de *Ach-Chafi'iyy* ne l'a pas détourné du travail et de la recherche de sa subsistance afin de vivre du fruit de son labeur. Par la suite, un des gouverneurs du Yémen l'a nommé gouverneur à *Najran*. Dans cette responsabilité, se sont manifestées son extrême intelligence et sa noblesse de caractère à ne pas com-

mettre d'injustices. Il a ainsi refusé la flatterie et la corruption, alors que celui qui l'avait précédé les avait, lui, acceptées.

Ach-Chafi[^]iyy à Bagdad puis au Yémen

Ach-Chafi[^]iyy avait trente-quatre ans à son arrivée à Bagdad où il a résidé deux ans. Puis il s'est complètement libéré de ses occupations pour apprendre la science et la jurisprudence auprès de *Mouhammad Ibnou I-Haçan Ach-Chaybaniyy*, le compagnon et l'élève de *Abou Hanifah*. C'est là, qu'il a joint la jurisprudence du *Hijaz* –région de la péninsule arabique– basée sur la transmission à la jurisprudence de l'Iraq ([^]*Iraq*) basée sur la déduction. *Ach-Chafi[^]iyy* a ainsi atteint le degré des imams de la jurisprudence aussi bien par la transmission que par la déduction.

De retour en Égypte, il a fondé sa nouvelle école.

Ibnou Hajar a dit de *Ach-Chafi[^]iyy* : « **Il a réuni la science des savants qui déduisent les lois et la science des savants spécialistes du *hadith*.** »

Quinze des chaykh de l'Imam Ach-Chafi[^]iyy

Parmi ses *chaykh* à Médine figuraient :

- *Malik Ibnou Anas Al-'Aṣbahīyy*,
- *Ibrahīm Ibnou Sa[^]d Al-'Ansariyy*,
- [^]*Abdou I -[^]Aziz Ibnou Mouhammad Ad-Dawardīyy*,
- *Ibrahīm Ibnou Yahya Al-'Ouṣamiyy*,
- *Mouhammad Ibnou Sa[^]id Ibnou Abi Foudayk*
- [^]*Abdou I-Laḥ Ibnou Nafi[^] Aṣ-Sa'igh*.

Parmi ses *chaykh* en Iraq, il y a eu :

- *Mouhammad Ibnou I-Haçan Ach-Chaybaniyy*
- *Waki[^] Ibnou I-Jarrah Al-Koufiyy*,
- *Abou Ouṣamah Hammad Ibnou Ouṣamah Al-Koufiyy*,
- *Ismā'il Ibnou [^]Aṭīyyah Al-Baṣriyy*
- [^]*Abdou I-Wahhab Ibnou [^]Abdi I-Hamid Al-Baṣriyy*.

Parmi ses *chaykh* au Yémen, on retient :

- *Moutraf Ibnou Mazin*,
- *Hicham Ibnou Youçouf* le juge de Sanaa (San^a),
- *^Oumar Ibnou Abi Mouslamah* le compagnon de *Al-'Awza^aiyy*
- *Yahya Ibnou Haçan* le compagnon de *Al-Layth Ibnou Sa^ad*.

La science et le haut degré de l'Imam Ach-Chafi^aiyy

Ach-Chafi^aiyy n'avait que quatorze ans lorsque l'Imam *Malik* l'a autorisé à donner des avis de jurisprudence (*fatwa*). En plus d'être un des plus grands savants de l'Islam, *Ach-Chafi^aiyy*, que *Allah* lui fasse miséricorde, avait une maîtrise étonnante de la généalogie des arabes et de leur histoire –culturelle, sociale, politique et économique–.

Le jour où son ijthad a divergé de celui de son chaykh

Un jour qu'il assistait à une assemblée de l'Imam *Malik*, on a demandé l'avis de *Malik* sur un homme qui avait dit à quelqu'un à qui il voulait vendre son oiseau : « *Ma femme est divorcée par trois fois s'il est faux que cet oiseau n'arrête pas de crier.* » *Malik* lui a dit : « *Alors ta femme est divorcée et ce parce que le Qoumriyy –c'est une sorte de pigeon– va certainement s'arrêter de crier pour s'endormir ou pour manger par exemple.* »

Ach-Chafi^aiyy qui était présent, a rattrapé cet homme pour lui dire : « *Qu'est-ce qu'il t'a donné comme jugement ?* » L'homme lui a répondu : « *que ma femme est divorcée* » alors le jeune *Ach-Chafi^aiyy* lui a dit : « *Non, ta femme n'est pas divorcée.* » Il avait prononcé ce

jugement en raison de ce que l'homme avait visé par sa formule, à savoir : la plupart du temps, cet oiseau crie et ne se tait pas. Cela ne signifie pas qu'il crie tout le temps dans l'absolu.

Lorsqu'on apprit à *Malik* l'avis de *Ach-Chafi'iyy*, il l'interrogea sur la raison qui l'avait conduit à donner un avis différent du sien. Il lui répondit : « *Ne nous as-tu pas rapporté le hadith de Fatimah Bintou Qays qui avait demandé conseil au Prophète pour deux hommes qui l'avaient demandée en mariage. L'un des deux s'appelait Mou^awiyah et l'autre Abou Jahm. Le Messager lui avait déconseillé les deux en disant du premier ce qui signifie : « Mou^awiyah est un homme pauvre –c'est-à-dire qu'il n'a pas de quoi payer la charge obligatoire- ; quant au second, Abou Jahm, il ne descend pas le bâton de son épaule –c'est-à-dire qu'il frappe beaucoup-. » Le Messager voulait-il dire qu'il ne déposait pas du tout le bâton de son épaule au point que, même en dormant, en mangeant ou en se lavant, son bâton restait sur son épaule ? Ou voulait-il dire qu'il portait souvent son bâton, c'est-à-dire qu'il frappait beaucoup ? C'est à partir de là que j'ai déduit le jugement. »*

Malik s'est tu et n'a émis aucune opposition. *Ach-Chafi'iyy* avait à ce moment-là seulement quatorze ans et *Malik* l'autorisa à donner des avis de jurisprudence.

Sa rencontre avec l'Imam Ahmad Ibnou Hanbal

Lorsque *Ach-Chafi'iyy* retourna à la Mecque pour transmettre et dispenser son enseignement dans l'Enceinte sacrée (*haram*), à la période du pèlerinage, il rencontra les plus grands savants qui apprirent la science auprès de lui.

C'est par la suite qu'il rencontra *Ahmad Ibnou Hanbal*, le glorieux savant, que *Allah* l'agrée. Lorsqu'on avait interrogé *Ahmad* au sujet de *Ach-Chafi'iyy*, il avait dit : « *C'est une grâce que Allah nous a accordée. J'ai pu profiter de son assemblée durant des jours et des nuits ; je n'ai remarqué en lui que du bien, que Allah lui fasse miséricorde !* »

Ibnou Hanbal se rendait souvent aux assemblées de *Ach-Chafi'iyy*, il le respectait beaucoup et l'honorait.

On dit qu'un jour que *Ach-Chafi'iyy* était sur son âne, *Ibnou Hanbal* marchait à ses côtés et révisait avec lui des questions de religion. Lorsque *Yahya Ibnou Mou'in* –un savant musulman spécialiste dans le *hadith* et ami de l'Imam *Ahmad*– l'avait su, il avait blâmé *Ahmad Ibnou Hanbal*. C'est alors que l'Imam *Ahmad* lui a dit : « *Si tu avais été de l'autre côté de l'âne, cela aurait mieux valu pour toi.* »

Son enseignement à Bagdad

En l'an 195 de l'Hégire, *Ach-Chafi'iyy* est retourné à Bagdad –capitale actuelle de l'Iraq– après avoir bien appris les fondements et les règles de la jurisprudence. Les savants, les *mouhaddith* et les spécialistes de la croyance sont venus profiter de sa science. C'est ainsi qu'il a diffusé sa science en Iraq où il avait des élèves et des disciples ; son école en Iraq était réputée et connue sous l'appellation "d'ancienne école".

Il fut, que *Allah* lui fasse miséricorde le premier à classer en différents chapitres les domaines de la jurisprudence, qui étaient déjà connus par ailleurs. Malgré cela, il disait : « *J'aimerais que l'on apprenne de moi cette science sans pour autant qu'on me l'attribue.* » Il le disait par modestie.

Parmi ses paroles, il y a : « *Je n'ai jamais débattu avec quelqu'un autrement que dans l'espoir que Allah manifeste la vérité chez celui avec qui je débats.* » C'est-à-dire qu'il ne faisait pas de débats juste pour débattre ou pour se mettre en valeur, mais en mettant la bonne intention que la vérité soit avérée pour son interlocuteur.

Il exhortait le calife Haroun Ar-Rachid ...

Haroun Ar-Rachid lui demanda un jour une exhortation, ce qu'il fit en lui disant des paroles extrêmement sensibles qu'il rapporta de *Tawous Al-Yamaniyy*. C'est alors que *Ar-Rachid* s'était mis à pleurer et avait ordonné qu'on donne beaucoup d'argent et de cadeaux à

Ach-Chafī^ʿiyy. Mais *Ach-Chafī^ʿiyy* les avait distribués devant la porte du calife.

Une journée bien remplie

Ar-Rabī^ʿ Ibnou Soulayman, l'un des élèves de *Ach-Chafī^ʿiyy*, a dit :
« *Ach-Chafī^ʿiyy* tenait son assemblée dès qu'il finissait la prière de l'aube (*as-soubh*). C'est alors que venaient les gens qui apprenaient le *Qur'an*. Lorsque le soleil se levait, ce sont les gens du *hadīth* qui venaient pour lui demander de leur expliquer les significations des *hadīth*. Quand le soleil était plus haut, il tenait une assemblée consacrée à la révision et aux questions de jurisprudence. Ils se séparaient à la fin du temps du *douha* alors qu'arrivaient ceux qui apprenaient les sciences de la langue arabe, *al-^ʿaroud* –la science de la composition des poèmes–, *an-nahwou* –la grammaire arabe– et la poésie, ils restaient ainsi jusqu'à presque la moitié de la journée. »

Ceci montre combien *Allah* a donné de bénédictions dans le temps de ce savant.

Son exemplaire rigueur

Ach-Chafī^ʿiyy, que *Allah* lui fasse miséricorde, était extrêmement rigoureux dans ce qu'il rapportait des paroles prophétiques. À celui qui rapporte le *hadīth*, il posait comme condition d'être véridique et ascète, de comprendre ce qu'il rapporte, d'avoir de la mémoire et d'avoir entendu le *hadīth* directement de celui dont il le rapporte. *Ach-Chafī^ʿiyy* considérait l'avis concordant par unanimité (*ijma^ʿ*) comme un argument –c'est-à-dire l'unanimité des savants *moujtahid* de la communauté de *Mouhammad* à une époque donnée concernant un jugement– après avoir défini des conditions éloignant l'anarchie de cet argument. Il détestait l'outrance dans la religion, il considérait qu'il n'était pas permis à quiconque de dire quelque chose dans la Loi en suivant son avis personnel, sauf un avis personnel basé sur l'analogie (*qiyas*). L'analogie (*qiyas*), c'est faire le rapport entre une question à propos de laquelle il n'y a pas eu de texte, avec une question à propos de laquelle il y a eu un texte et ce pour une raison déterminée. Ceci à condition que celui qui émet ce

jugement soit apte à faire l'*ijtihad* ou l'analogie. Il se peut alors que les *moujtahid* aient des avis divergents ; mais s'ils concordent dans leur avis, on dit qu'il y a unanimité sur cette question.

Ishaq Ibnou Rahawayh a dit : « *Ahmad Ibnou Hanbal* m'a dit à La Mecque : *Viens afin que je te montre un homme dont tu n'as pas vu de tes yeux de semblable*. Il m'a alors conduit en présence de *Ach-Chafi^{yy}*. » Fin de citation.

Dans le livre *Al-Jarhou wat-Ta^{dij}* de *Ar-Raziyy* : « *Abdou r-Rahman Abou [^]Outhman Al-Khawarizmiyy*, concernant ce qu'il m'a écrit, il a dit : j'ai entendu *Mouhammad Ibnou Fadl Al-Bazzaz* dire : j'ai entendu mon père dire : J'ai fait le *haji* avec *Ahmad Ibnou Hanbal* et nous sommes descendus au même endroit. Lorsque j'ai prié le *soubh*, j'ai fait le tour de la mosquée et suis parvenu à l'assemblée de *Soufyān Ibnou [^]Ouyaynah* et je suis allé d'assemblée en assemblée en cherchant *Ahmad Ibnou Hanbal* jusqu'à ce que je trouve *Ahmad* auprès d'un jeune homme arabe à la tête dotée d'une chevelure abondante, je me suis faufilé jusqu'à m'asseoir auprès de *Ahmad Ibnou Hanbal* à qui j'ai dit : « Ô Père de *Abdou l-Lah*, tu as laissé *Ibnou [^]Ouyaynah* auprès de qui il y a *Az-Zouhriyy*, *Amr Ibnou Dinar*, *Ziyad Ibnou [^]Allaqah* et les successeurs que *Allah* sait. Alors il m'a dit : *Silence, si un hadith te manque avec une chaîne de transmission courte, tu peux le trouver avec une chaîne de transmission plus longue et cela ne te nuira ni dans ta religion ni dans ta compréhension ; mais si la compréhension de ce jeune homme te manquait, je crains que tu ne la trouves pas jusqu'au Jour dernier, je n'ai vu personne comprenant mieux le Livre de Allah que ce jeune homme de Qouraych*. J'ai dit : Qui est-ce donc ? Il a dit : *Mouhammad Ibnou Idriss Ach-Chafi^{yy}*. » Fin de citation

Abou Thawr a dit : « *Je n'ai vu personne semblable à Chafi^{yy} et il n'a vu personne semblable à lui-même*. » Fin de citation

Et *Harmalah* a dit : « *J'ai entendu Ach-Chafi^{yy} dire : j'ai été appelé à Bagdad le défenseur du hadith*. » Fin de citation *Ahmad* et d'autres que lui l'ont certifié.

Abou Dawoud a dit : « *Je n'ai pas su de Ach-Chafi^{yy} qu'il ait rapporté de hadith erroné*. » Fin de citation

Et il a été certifié de sa part qu'il a dit : « *Si le ḥadīth s'avère être sûr, alors ne prenez plus mon avis en compte.* » Fin de citation

Ar-Rabj[^] a dit : « Je l'ai entendu dire : « *S'il t'est rapporté un ḥadīth saḥīḥ que je n'aurais pas pris en considération, alors je vous prends à témoin que ma déduction était caduque.* » Fin de citation

Ar-Razīyy disait au sujet de la jurisprudence de *Ach-Chafī[^]iyy* : « *Sache que la maîtrise de Ach-Chafī[^]iyy de la science des fondements de la Loi (al-'ousouf) est comparable à celle d'Aristote dans l'élocution et à celle de Khalīl Ibnou Aḥmad dans la science de la composition des poèmes ([^]aroud).* »

Ach-Chafī[^]iyy, que *Allāh* lui fasse miséricorde, a obtenu une grande science et des arguments éclatants, un superbe mérite et un haut degré.

Ce sont bien la science et la connaissance, ses œuvres et sa sincérité uniquement qui l'ont mené à ce haut degré. Il était pourtant pauvre, mais la recherche des biens de ce bas-monde ne l'a pas détourné de la connaissance.

La Croyance de l'Imam Ach-Chafi[^]diyy

L'Imam Ach-Chafi[^]diyy, que Allah lui fasse miséricorde, exemptait Allah de l'endroit, de la direction, du temps et du comment. Il disait :

(إنه تعالى كان ولا مكان فخلق المكان وهو على صفة الأزلية كما

كان قبل خلقه المكان لا يجوز عليه التغيير في ذاته ولا في صفاته)

(*'innahou ta[^]ala kana wala makan, fakhalaqa l-makan, waHouwa [^]ala sifatih l-azaliyyati kama kana qabla khalqi l-makan, la yajouzou [^]alayhi taghayyourou fi dhatih wal fi sifatih*) ce qui signifie : « *Il existe ta[^]ala de toute éternité alors qu'il n'y a pas d'endroit de toute éternité, Il a créé l'endroit et Il est attribué de l'éternité exempte de début tel qu'il est avant la création de l'endroit, le changement est impossible à Son sujet, concernant Son être tout comme Ses attributs.* »

Dans son livre *Najmou l-Mouhtadi* –l'Étoile de celui qui est Bien Guidé– (page 551 du manuscrit présenté ici), le *Chaykh Ibnou l-Mou[^]allim Al-Qourachiyy* rapporte que les savants musulmans sont unanimes à déclarer mécréant ceux qui ont pour croyance que Allah serait assis sur le trône, et il précise que c'est un jugement confirmé de la part de l'Imam Ach-Chafi[^]diyy :



قال وهذا من نظم من لفزه لم يخله
ومن لفزناه من أهل القبلة فالعالم خلق القرآن وبأهله
المعدومات قبل وجودها ومن خلق يومنا والقدر وكذا من اعتقد
إن الله جالس على العرش كما حكاه القاضي الحسين بهذا
نص الشافعي رضي الله عنه

٥٥١

(قال وهذا ينظم من كُفِّرُهُ جُمِعَ عَلَيْهِ وَمَنْ كَفَرْنَا مِنْ أَهْلِ الْقِبْلَةِ
كَالْقَائِلِينَ بِخَلْقِ الْقُرْآنِ وَبِأَنَّهُ لَا يَعْلَمُ الْمَعْدُومَاتِ قَبْلَ وُجُودِهَا وَمَنْ لَا
يُؤْمِنُ بِالْقَدْرِ وَكَذَا مَنْ يَعْتَقِدُ أَنَّ اللَّهَ جَالِسٌ عَلَى الْعَرْشِ كَمَا حَكَاهُ
القاضي الحسين بهذا عن نص الشافعي رضي الله عنه)

« Il a dit : *Et ceci s'applique à tous ceux dont la mécréance est par Unanimité et à ceux que nous déclarons mécréant parmi ceux qui se réclament –mensongèrement– de l'islam tels que ceux qui disent que la parole de Allah serait créée, ceux qui disent que Allah ne saurait pas les choses avant leur existence, ceux qui ne croient pas en la prédestination et également ceux qui croient que Allah serait assis sur le Trône, tout comme l'a rapporté au sujet de ce dernier jugement le Qadi I-Houçayn d'après le texte de Ach-Chafi'iyy que Allah l'agrée* ».

Le scan présenté ici est issu du manuscrit qui est conservé en France. Cette même référence a été rapporté aussi par l'Imam *Ibnou r-Rif'ah* dans son livre *Kifayatou n-Nabih fi Charhi t-Tanbih*.

Le *Chaykh*, le *Faqih* –spécialiste de la jurisprudence– *Fakhrou d-Din Ibnou l-Mou'allim Al-Qourachiyy*, est né en 660 de l'Hégire en Égypte et il est décédé en 725 à Damas que Allah lui fasse miséricorde. Sa biographie a été faite par le *Hafidh Ibnou Hajar Al-Asqalaniyy* dans son ouvrage *Ad-Dourarou l-Kaminah fi 'A'yani l-Mi'ati th-Thaminah*.

Quant au *allamah* –sommité–, le *Chaykh*, le *Qadi I-Houçayn*, il fait partie des plus grands savants de l'école de l'Imam *Ach-Chafi'iyy*, il est décédé en 462 de l'Hégire que Allah lui fasse miséricorde. L'imam *Abdou l-Karim Ar-Rafi'iyy* a dit à son sujet : « *On le surnommait le Savant de la communauté* ».

La fin de la vie de l'Imam Ach-Chafi'iyy

Après avoir voué sa vie à l'apprentissage puis à l'enseignement de la science de la religion, l'Imam *Ach-Chafi'iyy* est décédé des suites d'une maladie. « *Ach-Chafi'iyy est l'Imam de tous les gens dans la science, dans l'indulgence, dans l'élévation et dans la force. Le statut d'Imam des Imams (al-'imamah) dans le bas-monde lui a été donné tout comme le califat a été donné aux fils de Al-Abbās. Ses élèves sont les meilleurs compagnons et son école est la meilleure des écoles pour les gens.* »

L'Imam Ach-Chafî[^]iyy refuse le poste de juge et part s'installer en Égypte

En l'an 198 de l'Hégire, *Al-Ma'moun Al-[^]Abbasîyy* est devenu Calife des musulmans. Mais à son époque, *Ach-Chafî[^]iyy* n'a pas aimé prolonger son séjour à Bagdad, étant donné que les Perses avaient le dessus et avaient la main mise sur les rouages de l'État alors que *Ach-Chafî[^]iyy*, qui était arabe et *Qourachîyy*, était fier de la Loi de l'Islam. Quant à *Al-Ma'moun*, il encourageait la philosophie qui s'était propagée à son époque. Il avait proposé à *Ach-Chafî[^]iyy* de se charger de la fonction de juge (*qadi*), mais *Ach-Chafî[^]iyy* avait refusé.

Lorsque *Ach-Chafî[^]iyy* décida d'aller s'installer en Égypte, il dit sous forme de poésie :

Je me suis senti nostalgique

Et désireux de partir en Égypte.

Et pour cela, je suis prêt

A traverser les déserts.

Par Allah, je ne sais pas

Si j'y vais pour la réussite

Et pour la richesse

Ou si j'y vais pour y être enseveli.

Ach-Chafî[^]iyy a résidé en Égypte pendant un peu plus de quatre ans, durant lesquels ses livres se sont répandus et sa célébrité s'est accrue, en raison du grand nombre de gens qui avaient appris auprès de lui la science de la religion et qui l'ont par la suite propagée.

Sa maladie et son décès

Ach-Chafî[^]iyy a enduré plusieurs maladies durant sa vie. Il était notamment atteint d'hémorroïdes qui lui avaient causé plusieurs hémorragies. L'une d'elle fut si intense qu'elle causa son décès, que *Allah* lui fasse miséricorde.

Ach-Chafî[^]iyy est mort en Égypte à l'âge de cinquante-quatre ans la dernière nuit du mois de *Rajab* en l'an 204 de l'Hégire, c'était la nuit du jeudi. Il est décédé chez *Abdou I-Lah Ibnou I-Hakam* à qui il avait

donné son testament. Il fut enterré le lendemain, le vendredi. C'est le clan de *^Abdou l-Hakam* qui l'enterra dans leur cimetière à *Qarafah s-Soughra*.

Ils ont construit au-dessus de sa tombe un dôme que *Salahou d-Din* – le sultan Saladin – restaura par la suite, et il fit construire à côté la *Madraçah Salahiyah*, c'est-à-dire l'École *Salahite*, en l'an 575 de l'Hégire (1179), qui fut un bastion, une citadelle pour la propagation de l'école de l'Imam *Ach-Chafi^iyy*.

Le dôme de Ach-Chafi^iyy

Un dôme magnifique fut construit sur la tombe de l'Imam *Ach-Chafi^iyy*. Au fil du temps, les ingénieurs et les architectes l'ont embelli et décoré de la plus belle façon, et il a été restauré et réparé par les rois et les gouverneurs.

Sur les deux battants de la porte de ce dôme, sont inscrits des vers qui signifient :

*Ach-Chafi^iyy est l'Imam de tous dans la science,
Dans l'indulgence, l'élévation et la force.*

*Le statut de grand Imam (al-imamah)
Dans le bas monde lui a été donné*

*Tout comme aux fils de Al-^Abbas
Le califat a été donné.*

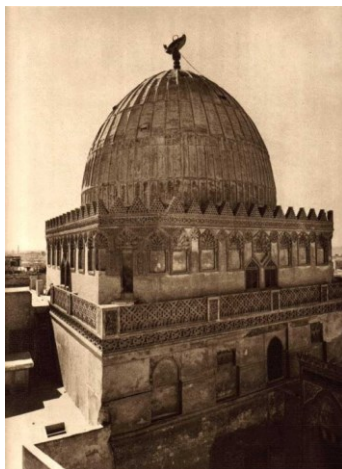
Au-dessus de la pointe du dôme est fixé un petit bateau depuis qu'il a été édifié. L'Imam *Al-Bousiriyy*, l'auteur de *Al-Bourdah*, mort en l'an 695 de l'Hégire (1295) a dit lui aussi en poésie :

*Sur le dôme de la tombe de Ach-Chafi^iyy, a jeté
Une embarcation son ancre, arrimée à un fort bâti.
Le déluge de sa science l'a entièrement engloutie,
mais au-dessus de cette tombeau vaillant navire a flotté.*

Prenons exemple sur la bonne éducation de l'Imam Ach-Chafi[^]iyy

Son père est mort alors qu'il n'était qu'un jeune enfant mais cela ne l'a pas entraîné vers les groupes du mal et de la perversité car sa mère l'avait orienté vers l'apprentissage de la connaissance. Le rôle des membres de la famille en matière d'éducation de leurs enfants est en effet primordial. *Ach-Chafi[^]iyy* excellait dans la science de la religion au point de donner des avis de jurisprudence alors qu'il était encore jeune homme. Sa mère avait eu un rôle essentiel en cela. Ceci s'est manifesté dans sa récitation sur les gens, par son bon comportement et son immense science.

Attachez-vous à la science et faites en sorte que vos enfants s'y attachent car c'est dans la connaissance que réside l'élévation. C'est grâce aux actes effectués conformément à la science et avec sincérité que l'homme s'élève en degrés et que les drapeaux de la vérité bien hauts sont hissés.





L'IMAM AHMAD IBNOU HANBAL

L'Imam Ahmad Ibnou Hanbal fait partie des grands savants de l'Islam. Il a vécu pendant le 2^{ème} siècle de l'Hégire, il a ainsi appris la science de la religion auprès de l'Imam Ach-Chafi[^]iyy entre autres. Il a par la suite fondé sa propre école de jurisprudence : l'école hanbalite. Il a eu deux fils : ^Abdou I-Lah, d'où son surnom Abou ^Abdi I-Lah, et Salih.

Sa jeunesse

^Adiyy a extrait son ascendance : il s'agit de Ahmad fils de Mou-hammad fils de Hanbal fils de Hilal fils de Açad. L'Imam Ahmad a grandi orphelin. En effet, son père Mou-hammad est mort jeune.

Il a commencé à apprendre la science de la religion très tôt puis a appris la science du hadith alors qu'il avait 15 ans, c'est-à-dire en l'an 179, année durant laquelle le fondateur de l'école malikite, l'Imam Malik, que Allah l'agrée, est décédé.

Il a eu deux fils ^Abdou I-Lah, d'où son surnom Abou ^Abdi I-Lah, et Salih.

L'Imam Ahmad est décédé en l'an 241 de l'Hégire. Que Allah agrée ce savant éminent du Salaf.

L'élève de l'Imam Ach-Chafi[^]yy

Lorsque Ach-Chafi[^]yy est retourné à la Mecque pour transmettre et dispenser son enseignement dans l'enceinte sacrée, à la période du pèlerinage, il y a rencontré les plus grands savants qui ont appris la science auprès de lui. C'est par la suite qu'il a rencontré *Ahmad Ibnou Hanbal*, le glorieux savant, que *Allah* l'agrée. Lorsqu'on a interrogé *Ahmad* au sujet de Ach-Chafi[^]yy, il a dit : « *C'est une grâce que Allah nous a accordée. J'ai pu profiter de son assemblée durant des jours et des nuits ; je n'ai remarqué en lui que du bien, que Allah lui fasse miséricorde !* » *Ibnou Hanbal* allait souvent aux assemblées de Ach-Chafi[^]yy, il le respectait beaucoup et l'honorait.

Il a été dit qu'un jour, Ach-Chafi[^]yy était sur son âne, *Ibnou Hanbal* marchant à ses côtés en train de réviser avec lui des questions de religion. Lorsque *Yahya Ibnou Mou[^]ijn* –un savant musulman spécialiste dans le *hadith* et ami de l'Imam *Ahmad*– en a été informé, il a blâmé *Ahmad Ibnou Hanbal*. C'est alors que l'Imam *Ahmad* lui a dit : « *Si tu avais été de l'autre côté de l'âne, cela aurait mieux valu pour toi.* »

Son école

L'Imam *Ahmad Ibnou Hanbal* a fondé sa propre école de jurisprudence. Il s'agit du *madh-hab hanbalite*. De nos jours, son école est suivie dans une partie des régions du *Cham* –le *Cham* comprend la Syrie, le Liban, la Jordanie et la Palestine–, au *Hijaz* –région de la péninsule arabe– et aussi un peu en Irak.

Mais certains de ceux qui s'en réclament de nos jours en réalité ont dévié de sa croyance et de son enseignement et se sont singularisés.

Ses livres

L'Imam *Aḥmad* que *Allāh* l'agrée, a écrit de nombreux ouvrages dont :

- *Al-Mousnad*,
- *An-Nasikh wal-Mansoukh* c'est-à-dire L'Abrogatif et l'Abrogé,
- *Ar-Radd ^ala z-Zanadiqah* c'est-à-dire Réplique contre les Hérétiques,
- *At-Tafsir* c'est-à-dire L'Interprétation,
- *Fada'ilou s-Sahabah* c'est-à-dire Les Mérites des Compagnons
- *Al-Manacik waz-Zouhd* c'est-à-dire Les Actes d'Ascèse et le Détachement de la Vie d'Ici- bas.

L'Imam *Aḥmad* en quête de science

Lorsque l'Imam *Aḥmad* eut atteint quinze ans lunaires, il chercha à apprendre la science et le *ḥadīth*. Il a alors voyagé dans différents pays afin de rechercher le *ḥadīth* auprès des savants spécialistes de cette science.

À Bassora

Parmi les voyages qui ont contribué à l'élargissement de sa science, il y a ses cinq voyages à Bassora (*Al-Basrah*) –ville située au sud de l'Iraq actuel–.

Il allait de savant en savant pour acquérir le *ḥadīth*.

Un grand nombre de savants résidaient alors dans cette ville.

Sa rencontre avec l'Imam Ach-Chafi[^]iyi au Hijaz

Comptent parmi ses voyages les plus bénéfiques, ceux qu'il a accomplis vers le Hijaz –région de la péninsule arabique–.

Il a ainsi rencontré de grands savants comme l'Imam *Ach-Chafi[^]iyi* qui lui a enseigné les fondements du hadith, la jurisprudence, la connaissance de l'abrogatif, de l'abrogé et d'autres sciences. Ils se sont aimé et respecté mutuellement.

À Bagdad, il a rencontré *Soufyan Ibnou [^]Ouyaynah* qui, à cette époque, était incontestablement le spécialiste de la science du hadith (*mouhaddith*) du Hijaz. Il a appris auprès de lui et en a tiré de grands profits.

À Koufa

L'Imam *Ahmad* s'est également rendu à Koufa (*Al-Koufah*) –ville d'Iraq– où il a acquis la science. L'Iraq était à l'époque une terre de science, de nombreux savants y vivaient et les étudiants en science de la religion s'y rendaient en grand nombre.

À Sanaa

L'Imam *Ahmad* a également voyagé à Sanaa (Sana[^]a) –capitale actuelle du Yémen– où il a appris le hadith auprès de *Abdou r-Razzaq Ibnou Hammam*. Il y est resté deux ans malgré la rudesse de la vie. En effet, il patientait dans les difficultés en proposant de transporter les affaires des gens jusqu'à Sanaa contre rémunération.

Il y travaillait aussi comme tisserand –en tissant des nattes– ou comme copiste pour consommer le fruit de son propre labeur, et c'est-là la tradition des savants.

Ses enseignants

Quant à ses *chaykh*, ils étaient plus de trois cents. Parmi les plus grands et les plus importants, il y a eu *Houchaym Ibnou Bachir* de qui il avait appris le *hadith* à Bagdad. Il est resté avec lui quatre ans à apprendre le *hadith*.

Il y a eu aussi *Soufyān Ibnou ^Ouyaynah*, *Bichr Ibnou I-Moufaddal*, *An-Nadr Ibnou Isma^il Al-Bajliyy*, *Al-Walid Ibnou Mouslim*, *Yazid Ibnou Haroun*, *Waki^*, le *hafidh Abou Nou^aym* et beaucoup d'autres encore.

Ses élèves

Ceux qui ont rapporté le *hadith* de l'Imam *Ahmad* sont nombreux.

Parmi eux, on cite les six rapporteurs de *hadith* très connus :

- l'Imam des *mouhaddith Al-Boukhariyy*,
- l'Imam *Mouslim*,
- *Abou Dawoud*,
- *An-Naqa^'iyy*,
- *At-Tirmidhiyy*,
- et *Ibnou Majah*.

Les deux fils de l'Imam *Ahmad*, *Salih* et *^Abdou I-Lah*, ont également rapporté le *hadith*.

On peut aussi citer parmi ses élèves *Yahya Ibnou Mou^in*, *Abou Zour^ah*, *Ibrahim Al-Harbiyy* et d'autres encore.

La croyance de l'Imam Ahmad

Il existe de nos jours un groupe de gens qui prétendent suivre l'école de l'Imam *Ahmad Ibnou Hanbal*, alors qu'ils n'ont pas les mêmes croyances que ce grand savant. Pire encore, ce groupe juge toute personne qui n'adopterait pas ses croyances mécréante. Nous montrons ici que l'Imam *Ahmad* avait la croyance des prophètes et des compagnons du Dernier des prophètes, que *Allah* l'élève en degré.

L'Imam Ahmad exemptait Allah de la forme et de l'image

Dans son livre: *I'tiqadou l-Imami l-Moubajjali Ahmad Ibnou Hanbal – La Croyance de l'Imam Ahmad Ibnou Hanbal–*, *Abou l-Fadl At-Tamimiyy Al-hanbaliyy* rapporte que l'Imam *Ahmad* a dit : (*mahma taṣawwarta bibalik fal-Laḥou bikhilafi dhalika*) ce qui signifie : « **Quoi que tu imagines en ton esprit Dieu en est différent.** ». Cette parole est en fait tirée du *hadith* du Prophète ﷺ :

((لا فِكْرَةَ فِي الرَّبِّ))

[rapporté par *Abou l-Qaṣim Al-'Ansariyy*] (*la fikrata fi r-Rabb*) ce qui signifie : « **On ne peut pas atteindre la réalité de Dieu par l'imagination.** »

Elle est aussi tirée de la *ayah* du *Qur'an* :

﴿وَأَنْ إِلَىٰ رَبِّكَ الْمُنْتَهَىٰ﴾

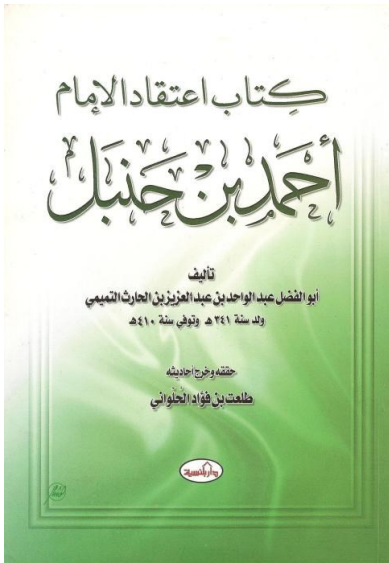
[*Sourat An-Najm / 42*] (*wa'anna 'ila Rabbika l-mountaha*). Ce verset a été interprété par le célèbre compagnon *Oubayy Ibnou Ka'b* de la façon suivante : « **L'imagination de celui qui imagine s'arrête lorsqu'il s'agit du Créateur, ainsi les imaginations ne peuvent L'atteindre.** »

À l'inverse, les assimilationnistes disent ne pas pouvoir adorer ce qu'on ne peut pas imaginer, car ils font de la possibilité d'être imaginé une condition de l'existence.

On réplique à cette prétention de la manière suivante : Dieu a d'abord créé l'eau et le trône. Après la création de ces deux créatures-là, Il a créé d'autres créatures à savoir la lumière et l'obscurité. Il y a donc eu toute une époque entre la création des deux premières créatures et la suite, où il n'y avait ni lumière ni obscurité. Bien qu'on ne puisse pas imaginer cette réalité, il est un devoir d'y croire puisque cela a été rapporté dans le Qur'an.

L'Imam Ahmad dit que Allah n'est pas un corps

Dans son livre: 'Itiqadou l-Imami l-Moubajjali Ahmad Ibnou Hanbal – La Croyance de l'Imam Ahmad Ibnou Hanbal–, Abou l-Fadl At-Tamimiyy Al-hanbaliyy rapporte que l'Imam Ahmad a dit :



كتاب اعتقاد الإمام أحمد بن حنبل كُتِبَ
 بِرُؤْيُكُمْ عَنْ تَقْرِيبِ أَكْرَسِيَّةٍ (١)، وَقَالَ: ﴿وَأَسْمَاءُكُمْ لِقَيْسٍ﴾ (٢)
 وليست كنفس العباد التي هي متحركة متصعدة مترددة في
 أيدانهم، بل هي صفة له في ذاته، يخالف بها النفوس المنقوسة
 المجمولة، وفارق الأموث وحكى في تفسيره عن ابن عباس
 في قوله - تعالى -: ﴿تَسَلَّمَ مَا فِي نَفْسِي وَلَا أَمَكْرًا فِي تَسْلِيمِكَ﴾ (٣).
 قال: تعلم ما في النفس المخلوقة، ولا أعلم ما في
 نفسك الملكوتية، إنك أنت علام الغيوب. وأنكر على من
 يقول بالجسم.
 وقال: إن الأسماء مأخوذة بالشرعة واللغة، وأهل اللغة
 وضعوا هذا الاسم على كل ذي طولٍ وعَرْضٍ وسُمْكٍ وتركيبٍ
 وُضُوءٍ وتَأَلِيفٍ، والله - تعالى - خارج عن ذلك كله، فلم يجز
 أن يسمى جسماً، لخروجه عن معنى الجسمية، ولم يجيء في/
 الشريعة ذلك، فيقبل. [ق ١٥٤]

وكان يذهب إلى أن الله - تعالى - يُرى في الآخرة
 بالابصار، وقرأ: ﴿وَيُؤَمِّرُونَ بَعْضُهُمْ أَلْيَوْمَ كَأَلْيَوْمِ الْآخِرَةِ﴾ (٤). ولو لم

(1) سورة الأعمام، الآية: ٥٤.
 (2) سورة طه، الآية: ٤١.
 (3) سورة المائدة، الآية: ١١٦.
 (4) سورة القیامة، الآية: ٢٣، ٢٢.

ce qui signifie : « Les noms sont tirés de la religion (charī'ah) et de la langue arabe ; or les spécialistes de la langue arabe ont mentionné que le mot « corps » (jism) est employé pour tout ce qui présente une longueur, une largeur, une épaisseur, une composition, une image et

une constitution, et Allah –ta‘ala– est exempt de tout cela. Il n’est donc pas permis de L’appeler corps (jism) puisqu’il est exempt de ce qui impliquerait qu’il soit un corps et cela n’a pas été cité dans la religion (charī‘ah) : c’est donc infondé ».

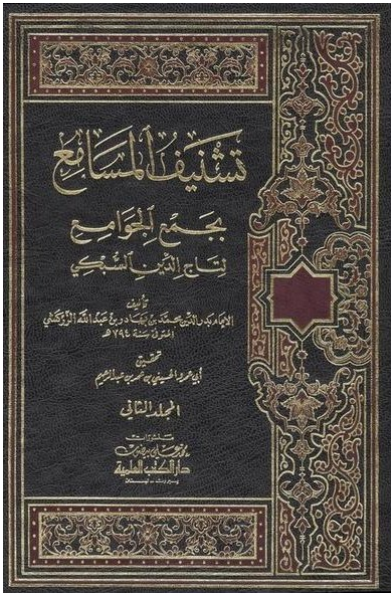
L’Imam Ahmad déclarait mécréant quiconque attribue le corps à Allah

Az-Zarkachiyy a rapporté dans son livre Tachnifou I-Maçami¹ de l’auteur du livre Al-Khisa² qu’il a dit : l’Imam Ahmad Ibnou Hanbal a dit :

(مَنْ قَالَ إِنَّ اللَّهَ جِسْمٌ لَا كَالْأَجْسَامِ كَفَرٌ)

(man qala ‘inna l-Laha jismoun la ka l-‘ajami kafar) ce qui signifie : « Qui-conque dit que Allah est un corps qui n’est pas comme les corps n’est pas musulman ».

(tome 2 page 249 de cette édition)



الكتاب الكبير في الاجتهاد ٢٤٤

(٢)

ليس بجسم.

(ط): قوله تعالى: ﴿وَوَدَّاهُ بِسَفْهَةِ الْعِلْمِ وَالْجِسْمِ﴾ [القرة: ٢٤٧]، فدل على أن الجسم قد يوجه على جسم أمر، وذلك لأصل التأليف والاجتماع وكثرة الأجزاء، وذلك مستحيلة في حق الباري، فكذلك لإزراء، ولا عسرة بخلاف البدعة من الكرامة^(١)، ويؤيد للمسألة القول بقدم العالم لأن الجهة والتخبر والمكان من جهة العالم، قال الأمام: لا تستطع للمسألة أبداً إثبات حدوث العالم، لأن الأجسام مخالفة فلا يتصور أن يكون فيها فناء، وعادت ونقل صاحب المخالفة، من المخالفة عن أحد أنه قال: من قال: جسم لا كالأجسام كفر، ونقل عن الأشعرية أنه يسبق، وهذا القتل عن الأشعرية ليس بصحيح.

(٣)

ولا جوهر.

(ط): أئمة باجماع المسلمين ولا عبرة بخلاف ابن كرامة فإن الجواهر لغة: هو الأصل، ومنه جوهر الخليفة؛ لأنه أصل المراتب، والبارئ سبحانه وتعالى: ليس بأصل غيره ولا يركب منه شيء، وأن الجواهر: ما يقبل العرض فيغير به من حال إلى حال، والله تعالى مزده عن ذلك، ولعل ابن كرامة إما جواز إطلاق الاسم دون المعنى، وهو ممنوع؛ لأن الأسماء توقيفية، ومن جواز إطلاق فيشترط عدم الإبهام.

(٤)

ولا عرض.

(ط): فإن العرض لغة: القتل البقاء، قال تعالى: ﴿يُؤَيِّدُونَهُ عَرْضَ الدُّنْيَا﴾ [الأنفال: ٢٧]، واصطلاحاً: التسهيل البقاء، وقد ثبت أن الباري سبحانه وتعالى بقاء لم يزل ولا يزال فاستحال كونه عرضاً، وأن العرض ما يقرأ في المحل أو يتغير إلى محل يقوم به والله تعالى مزده عن ذلك.

(٥): لم يزل وحده ولا زمان ولا مكان ولا قطر ولا أوان لم يحدث هذا العالم من غير احتياج ولو شاء ما احتج به لم يحدث بائذنا عن ذاته حادث.

(ط): اتفق العلماء على أن وجود الباري سبحانه وتعالى ليس وجوداً زمانياً قال الأئمة: ولم يزل فيه خلاف، وإن كان ملتبساً للمسألة بغير إليه كما يجر إلى التخبر والمكان، وما ذكره المصنف مستند من حديث عمران بن حصين السابق لما سلوه عن

(١) الكفرية: جمع أفعال صعد من كرامة السنخاني المرفوع سنة ٢٥١ هـ، أسرفوا في إثبات الصفات حتى انتهوا إلى التسميم والتشبيه. نظر: القل والنعل للفتراضات بهنق العفصل (١١٥/١).

L'Imam *Al-Bayhaqiyy* a également rapporté cette parole dans son livre *Manaqibou Ahmad* –manuscrit– de l'Imam *Abou l-Fadl At-Tamimiyy* qui était maître et fils du maître des *hanbalites* à Bagdad.

L'Imam Ahmad considérait permise l'interprétation (at-ta'wil) qui est conforme aux textes de la religion et à la langue des arabes

Il a interprété lui-même le verset 22 de Sourate *Al-Fajr* :

﴿وَجَاءَ رَبُّكَ وَالْمَلَكُ صَفًّا صَفًّا﴾

(wa *ja'a Rabbouka wal-malakou saffan saffa*) en disant : (*ja'a 'amrouh*) ce qui signifie : « *Son ordre viendra...* » et dans une autre version, il a dit (*ja'at goudratouh*) ce qui signifie : « *des manifestations de Sa toute-puissance viendront...* » c'est-à-dire qu'au Jour du jugement, *Allah* montrera aux gens des choses terribles qu'Il a prédestinées. Par conséquent, si l'Imam *Ahmad* avait eu pour croyance l'assimilation de *Allah* à Ses créatures, comme ces gens qui prétendent faire partie du *salaf*, il n'aurait pas interprété ce verset (*ayah*) mais l'aurait pris selon son sens apparent.

Les gens de ce groupe disent que l'interprétation revient à nier les attributs de Dieu, ils disent (*at-ta'wilou ta'til*) c'est-à-dire que celui qui pratique l'interprétation des textes tomberait d'après eux dans la négation de l'existence de Dieu et de Ses attributs. Selon eux, l'Imam *Ahmad* serait mécréant puisqu'il a interprété cette *ayah*. Comment peuvent-ils encore, après cela, se réclamer de l'école de l'Imam *Ahmad* ?

L'Imam *Aḥmad* considérait permise la recherche des bénédictions de la tombe du Prophète ﷺ

^*Abdou I-Lah* le fils de l'Imam *Aḥmad* a rapporté de son père qu'il a dit dans le livre *Al-ʿIlalou waMaʿrifatou r-Rijal* : « Je l'ai interrogé –c'est-à-dire qu'il a posé la question à son père l'Imam *Aḥmad*– au sujet d'un homme qui toucherait ou embrasserait le minbar du Prophète pour en rechercher les bénédictions (*tabarrouk*) et qui agirait de la même manière avec la tombe ou ce qui est de cet ordre en voulant par-là se rapprocher de l'agrément de *Allah* ». Il lui a dit : « Il n'y a pas de mal en cela. »

Or certains extrémistes propagent de nos jours que rechercher les bénédictions –faire le *tabarrouk*– par les traces du Messenger ﷺ serait une forme d'association et que celui qui le fait ne serait plus musulman. D'après eux, *Aḥmad* et son fils sont mécréants.

L'Imam *Aḥmad* considérait permise l'invocation par le degré des Prophètes et des saints

Il a été rapporté par l'Imam *Al-Mardawiy*, dans son livre *Al-ʿInṣaf*, que l'Imam *Aḥmad* a écrit dans son *Mansak* adressé à *Al-Marwadhiyy* qu'il est recommandé à celui qui demande à *Allah* la pluie de faire l'invocation par le degré du Prophète ﷺ.

Pourquoi certains égarés disent-ils maintenant que l'invocation par le degré du Prophète serait interdite et qu'elle serait une forme d'association ? Ils sont allés jusqu'à inventer une règle qui n'existe pas dans l'islam selon laquelle appeler quelqu'un qui n'est pas vivant et présent serait de l'association (*chirk*).

L'Imam *Aḥmad* ne jugeait pas interdit de voyager pour visiter la tombe du Prophète ﷺ

Bien au contraire, il considérait ce voyage comme une chose recommandée, contrairement aux extrémistes qui considèrent ce voyage comme une désobéissance et même de la mécréance si c'est par recherche des bénédictions. Or les spécialistes de la jurisprudence *hanbalite* sont unanimes qu'il est recommandé pour celui qui termine son pèlerinage de voyager de la Mecque honorée vers Médine l'Illuminée pour visiter la tombe du Bien-aimé, le Prophète *Mouḥammad* ﷺ, ce qui fait largement la distance du voyage.

Ibnou Qoudamah a dit dans *Al-Mougni*[^] page 35 : « *Quand le pèlerin termine son pèlerinage, il lui est recommandé de visiter la tombe du Prophète et celles de ses deux compagnons, que Dieu les agrée tous les deux.* »

Et l'Imam *Al-Mardawiy* a dit dans son commentaire de la parole de *Ibnou Qoudamah* citée dans son livre *Al-'Inṣaf* [Tome 4/Page 53] : « *C'est bien cela la voie de tous les savants de l'école –hanbalite–, des premiers aux derniers.* » Fin de citation.

Devant le jugement des savants les plus célèbres de l'école hanbalite, que diront les théoriciens de ce groupe anthropomorphiste, qui interdisent ce qui est recommandé par unanimité des *hanbalites* et même par unanimité de tous les musulmans ?

Tout ceci n'est qu'un faible échantillon des différences entre la croyance de l'Imam *Aḥmad* et la croyance de ceux qui se réclament mensongèrement de son école. Ils se proclament hanbalites alors que l'Imam *Aḥmad* n'a rien à voir avec eux.

La vertu et l'ascèse de l'Imam Ahmad

Vertueux, ascète, savant aux qualités innombrables, l'Imam *Ahmad* en plus de sa grande science dans la religion était connu de tous pour son comportement d'excellence. Il agissait en bien envers les autres, était poli et ne prononçait aucune parole vile.

Le comportement de l'Imam Ahmad

C'est par son excellence de comportement que l'Imam *Ahmad*, que *Allah* l'agrée, a été connu. Les gens parlaient de lui, de son comportement et il était considéré meilleur que beaucoup d'autres.

Il est rapporté de *Abou I-Houçayn Ibnou I-Mounada* qu'il a dit : *J'ai entendu mon grand-père dire : « Ahmad était parmi les gens, celui qui était le plus pudique et celui qui avait une grandeur d'âme, celui qui avait le meilleur comportement et la plus grande politesse. Il écoutait beaucoup ceux qui parlaient et baissait le regard. Il se détournait de ce qui était mauvais et des paroles inutiles. On entendait de lui la citation du hadith, la mention des gens vertueux, des gens ascètes. Il parlait calmement et avec de belles paroles. »*

Sa dignité dans la pauvreté et son ascèse

Il a été rapporté qu'un homme s'était rendu chez *Ahmad Ibnou Hanbal* à la suite du vol des vêtements de *Ahmad*. Cet homme était reparti chez lui chercher cent dirhams, mais *Ahmad* n'avait pas voulu les prendre ni en tant que cadeau, ni en tant que prêt. *Ahmad* lui avait dit : – *N'est-ce pas que tu as entendu avec moi le hadith de Ibnou ^Ouyaynah ?* – *Oui*, répondit l'homme. Puis *Ahmad* lui dit –

Veux-tu que je te l'écrive ? – d'accord, lui répondit l'homme. Il l'a donc écrit en contrepartie de quelques dirhams avec lesquelles il a pu s'acheter deux vêtements.

Selon le *Hafidh Abou Nou^aym*, l'Imam *Ahmad* que *Allah* l'agrée avait mis en hypothèque un seau chez un vendeur de pois-chiche afin d'acheter ce qu'il pouvait manger pour sa subsistance. Après un certain temps, il était venu récupérer son seau pour lever son hypothèque. C'est alors que le vendeur lui avait ramené deux seaux en lui disant : – *Lequel des deux est le tien ? – Je ne sais pas, lui dit l'Imam Ahmad.* Puis il a ajouté – *Je t'excuse pour le seau et pour ce que je t'ai donné.* En effet, du fait qu'il ne savait plus lequel des deux seaux était le sien, l'Imam *Ahmad* avait préféré pardonner au juge le seau qu'il aurait dû lui rendre. Le vendeur de pois chiches avait dit par la suite : « *Par Allah, voilà son seau, mais je voulais simplement le tester !* »

Et *Ibnou Hatim* rapporte de *Ahmad Ibnou Sinan* que l'Imam *Ahmad* que *Allah* l'agrée, avait mis en hypothèque ses chaussures, chez un vendeur de pain au Yémen et qu'il avait loué ses services à deux transporteurs pour pouvoir acheter de quoi manger !

Quant à son fils *Salih*, il a rapporté de son père : « *J'ai quelquefois vu mon père prendre les morceaux de pain, il enlevait la poussière qui était dessus, il les mettait dans un petit bol, il versait dessus de l'eau et il les mangeait avec du sel. Et je n'ai jamais vu mon père acheter de grenades ou de coings, ni aucun autre fruit si ce n'est du melon ou de la pastèque qu'il consommait avec du pain, du raisin et des dattes.* »

Les récits rapportés sur son délaissement des plaisirs du bas-monde et sa pratique de l'ascèse, sur le fait qu'il suivait le chemin du soufisme, sont trop nombreux pour être cités ici.

Sa modestie

L'Imam *Ahmad Ibnou Hanbal* était, que *Allah* l'agrée, très modeste vis-à-vis des savants et extrêmement humble envers eux. Lorsqu'il aimait quelqu'un, c'était par recherche de l'agrément de *Allah* et lorsqu'il détestait quelqu'un, c'était par obéissance à *Allah*.

Ibnou Salam a dit : « J'ai assisté aux assemblées de Abou Youçouf, de Mouhammad Ibnou I-Haçan, de Yahya Ibnou Sa'ïd et de ^Abdou r-Rahman Ibnou Mahdiyy mais je n'ai vu personne inspirer autant de respect que Ahmad Ibnou Hanbal. » Et d'après ^Abdou I-Lah, le fils d'Ahmad Ibnou Hanbal : « Mon père faisait chaque jour et nuit trois cents rak^ah surérogatoires et lorsqu'il était malade il accomplissait cent cinquante rak^ah surérogatoires par jour et nuit. »

Son haut degré

Aṭ-Tabaraniyy et Al-Bayhaqiyy ont rapporté qu'une femme, atteinte de paralysie des jambes depuis vingt ans, avait dit un jour à son fils d'aller chez Ahmad pour qu'il lui fasse des invocations. À son arrivée chez Ahmad, il frappa à la porte et lui expliqua le but de sa visite. Ahmad dit alors : « J'ai davantage besoin de ses invocations qu'elle n'a besoin des miennes. » Et il lui a fait une invocation. À son retour, le fils vit sa mère marcher sur ses jambes, qui lui disait : « Allah m'a accordé la guérison. »

Ach-Chafi^iyy a recherché les bénédictions par l'Imam Ahmad

Al-Bayhaqiyy rapporte que Ar-Rabi^ a dit : « Ach-Chafi^iyy m'a confié une lettre à remettre à Ahmad. Je l'ai donc rencontré juste après qu'il a accompli la prière du matin (aṣ-ṣoubḥ) et la lui ai remise. Il m'a demandé : "L'as-tu lue ?" Je lui ai répondu : "Non." Il l'a prise et quand il en termina la lecture il a pleuré. Je lui ai demandé alors : « Ya 'Abu ^Abdi I-Lah, qu'as-tu lu ? » Il a répondu : « Ach-Chafi^iyy m'informe qu'il a vu le Prophète dans le rêve lui dire ce qui signifie : Écris à Abou ^Abdi I-Lah Ahmad Ibnou Hanbal, passe lui mon salam et dis-lui : Tu seras éprouvé pour que tu dises que le Qur'an est créé. Alors ne les écoute pas, Allah t'en rétribuera jusqu'au Jour dernier. » J'ai dit alors à Ahmad Ibnou Hanbal : « Quelle est ma récompense pour cette nouvelle ? » Il a retiré le vêtement qu'il portait et me l'a remis. Lorsque je suis retourné chez Ach-Chafi^iyy, je l'ai informé de ce qui s'était passé, alors il m'a dit : « Je ne vais pas t'attrister en te deman-

dant ce vêtement mais trempe-le dans l'eau et donne-moi de cette eau pour les bénédictions. »

Le décès de l'Imam Ahmad

Le décès de l'Imam Ahmad a eu lieu à Bagdad un vendredi 12 du mois de Rabi'ou l-'Awwal en l'an 241 de l'Hégire. Des centaines de milliers de musulmans ont suivi son convoi funéraire.

Le décès d'un homme de grande valeur

Ibnou Khil-likan a cité dans Al-Wafayat que l'Imam Ahmad est décédé à Bagdad aux alentours du vendredi 12 du mois de Rabi'ou l-'Awwal en l'an 241 de l'Hégire. Un soir l'Imam Ahmad, que Allah l'agrée, est tombé malade de la fièvre. Sa maladie a duré neuf jours. Puis, il décéda à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il a été enterré au cimetière de Bab Harb à Bagdad et environ huit cent mille hommes et soixante mille femmes ont assisté à la prière funéraire (Janazah). Et il a été dit que le jour de sa mort vingt mille personnes se sont converties à l'Islam.

Le testament de l'Imam Ahmad Ibnou Hanbal

L'Imam Ahmad Ibnou Hanbal que Allah l'agrée, a rédigé son testament dont nous citerons le début : « *Bismi l-Lahi r-Rahmani r-Rahim, ceci est ce que recommande Ahmad Ibnou Mouhammad Ibnou Hanbal, il confirme qu'il témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, Lui seul Il n'a pas d'associé, et que Mouhammad est Son esclave et Son Messenger, envoyé avec la droiture et la religion de vérité, pour la manifester entièrement malgré l'opposition des associateurs. Et il recommande à ceux qui lui obéissent de sa famille et de sa parenté, d'adorer Allah*

parmi ceux qui L'adorent et de louer Allah parmi ceux qui Le louent, et qu'ils donnent le conseil à la communauté musulmane. Et je témoigne que mon cœur est satisfait du fait que Allah est mon Seigneur et que l'Islam est ma religion et que Mouhammad est mon Prophète. »

Dieu nous dit dans le Livre honoré :

﴿إِنَّا نَحْنُ نَزَّلْنَا الذِّكْرَ وَإِنَّا لَهُ لَحَافِظِينَ﴾

[sourat Al-Hijr / 9] ('inna nahnou nazzalna dh-dhikra wa'inna lahou lahafidhin)
ce qui signifie : « **C'est Nous Qui avons fait descendre le Livre révélé et c'est Nous Qui le gardons.** »

Effectivement, Allah, Qui a la gloire et Qui est exempt de toute imperfection, a préservé notre religion par la cause d'hommes tels que l'Imam Ahmad, que Allah l'agrée.

Sommaire

INTRODUCTION	4
<i>Les Fondateurs des quatre grandes écoles sunnites sont unanimes dans la croyance</i>	4
<i>Des différences dans les pratiques mais pas dans les fondements</i>	5
L'IMAM ABOU ^ABDI L-LAH MOUHAMMAD ACH-CHAFI^IYY	6
<i>Son nom et son ascendance</i>	6
<i>Ach-Chafi^iyy a grandi dans la pauvreté ...</i>	7
<i>...et l'amour de la science</i>	7
<i>Le fondateur de l'école chafi^ite</i>	8
<i>Quelques-unes de ses qualités</i>	9
<i>Son kachf –dévoilement–</i>	9
L'IMAM ACH-CHAFI^IYY EN QUETE DE SCIENCE	10
<i>Le Prophète ﷺ a fait son éloge</i>	10
<i>D'abord à la Mecque honorée</i>	11
<i>... Puis à Médine l'Illuminée</i>	12
<i>Son amour pour les voyages toujours en quête de science</i>	13
<i>Ach-Chafi^iyy à Bagdad puis au Yémen</i>	14
<i>Quinze des chaykh de l'Imam Ach-Chafi^iyy</i>	14
LA SCIENCE ET LE HAUT DEGRE DE L'IMAM ACH-CHAFI^IYY	15
<i>Le jour où son ijtiḥād a divergé de celui de son chaykh</i>	15
<i>Sa rencontre avec l'Imam Aḥmad Ibnou Ḥanbal</i>	16
<i>Son enseignement à Bagdad</i>	17
<i>Il exhortait le calife Ḥaroun Ar-Rachīd</i>	17
<i>Une journée bien remplie</i>	18
<i>Son exemplaire rigueur</i>	18
LA CROYANCE DE L'IMAM ACH-CHAFI^IYY	21
LA FIN DE LA VIE DE L'IMAM ACH-CHAFI^IYY	23
<i>L'Imam Ach-Chafi^iyy refuse le poste de juge et part s'installer en Egypte</i>	24
<i>Sa maladie et son décès</i>	24
<i>Le dôme de Ach-Chafi^iyy</i>	25
<i>Prenons exemple sur la bonne éducation de l'Imam Ach-Chafi^iyy</i>	26

L'IMAM AHMAD IBNOU HANBAL.....	27
<i>Sa jeunesse</i>	<i>27</i>
<i>L'élève de l'Imam Ach-Chafi'iyy</i>	<i>28</i>
<i>Son école.....</i>	<i>28</i>
<i>Ses livres.....</i>	<i>29</i>
L'IMAM AHMAD EN QUETE DE SCIENCE	29
<i>À Bassora</i>	<i>29</i>
<i>Sa rencontre avec l'Imam Ach-Chafi'iyy au Hijaz.....</i>	<i>30</i>
<i>À Koufa.....</i>	<i>30</i>
<i>À Sanaa</i>	<i>30</i>
<i>Ses enseignants</i>	<i>31</i>
<i>Ses élèves.....</i>	<i>31</i>
LA CROYANCE DE L'IMAM AHMAD.....	32
<i>L'Imam Ahmad exemptait Allah de la forme et de l'image.....</i>	<i>32</i>
<i>L'Imam Ahmad dit que Allah n'est pas un corps.....</i>	<i>33</i>
<i>L'Imam Ahmad déclarait mécréant quiconque attribue le corps à Allah</i>	<i>34</i>
<i>L'Imam Ahmad considérait permise l'interprétation (at-ta'wil) qui est conforme aux textes de la religion et à la langue des arabes</i>	<i>35</i>
<i>L'Imam Ahmad considérait permise la recherche des bénédictions de la tombe du Prophète ﷺ.....</i>	<i>36</i>
<i>L'Imam Ahmad considérait permise l'invocation par le degré des Prophètes et des saints</i>	<i>36</i>
<i>L'Imam Ahmad ne jugeait pas interdit de voyager pour visiter la tombe du Prophète ﷺ.....</i>	<i>37</i>
LA VERTU ET L'ASCESE DE L'IMAM AHMAD	38
<i>Le comportement de l'Imam Ahmad.....</i>	<i>38</i>
<i>Sa dignité dans la pauvreté et son ascèse.....</i>	<i>38</i>
<i>Sa modestie</i>	<i>39</i>
<i>Son haut degré</i>	<i>40</i>
<i>Ach-Chafi'iyy a recherché les bénédictions par l'Imam Ahmad</i>	<i>40</i>
LE DECES DE L'IMAM AHMAD	41
<i>Le décès d'un homme de grande valeur</i>	<i>41</i>
<i>Le testament de l'Imam Ahmad Ibnou Hanbal</i>	<i>41</i>

Les Fondateurs des Quatre Grandes Écoles Sunnites



(2^{ème} Partie)

Lettres					
Lettre arabe	Nom de la lettre	Symbole translittération	Lettre arabe	Nom de la lettre	Symbole translittération
ا	'alif	'	ض	<u>dad</u>	<u>d</u>
ب	<u>ba'</u>	<u>b</u>	ط	<u>ta'</u>	<u>t</u>
ت	<u>ta'</u>	<u>t</u>	ظ	<u>dha'</u>	<u>dh</u>
ث	<u>tha'</u>	<u>th</u>	ع	<u>^ayn</u>	<u>^</u>
ج	<u>jim</u>	<u>j</u>	غ	<u>ghayn</u>	<u>gh</u>
ح	<u>ha'</u>	<u>h</u>	ف	<u>fa'</u>	<u>f</u>
خ	<u>kha'</u>	<u>kh</u>	ق	<u>qaf</u>	<u>q</u>
د	<u>dal</u>	<u>d</u>	ك	<u>kaf</u>	<u>k</u>
ذ	<u>dhal</u>	<u>dh</u>	ل	<u>lam</u>	<u>l</u>
ر	<u>ra'</u>	<u>r</u>	م	<u>mim</u>	<u>m</u>
ز	<u>zay</u>	<u>z</u>	ن	<u>noun</u>	<u>n</u>
س	<u>sin</u>	<u>c, s ou ç</u>	ه	<u>ha'</u>	<u>h</u>
ش	<u>chïn</u>	<u>ch</u>	و	<u>waw</u>	<u>w</u>
ص	<u>sad</u>	<u>s</u>	ي	<u>ya'</u>	<u>y</u>

TRANSLITTÉRATION DES LETTRES ARABES

Vocalisation courte				Vocalisation longue			
Signe	nom	prononciation	exemples	Signe	nom	prononciation	exemples
َ	<u>fathah</u>	<u>a</u>	<i>sanad</i> (chaîne de transmission)	ا	'alif	<u>a</u>	<i>'iman</i> (foi)
ِ	<u>kasrah</u>	<u>i</u>	<i>fiṭr</i> (rupture du jeûne)	ي	<u>ya'</u>	<u>i</u>	<i>dïn</i> (religion)
ُ	<u>dam-mah</u>	<u>ou</u>	<i>choukr</i> (remerciement)	و	<u>waw</u>	<u>ou</u>	<i>soujoud</i> (prostration)
ـ	On peut utiliser un trait d'union pour différencier le <u>lam</u> de l'article défini comme dans <i>Al-'Isl<u>am</u></i> , ou pour marquer la prononciation du double <u>lam</u> comme dans <i>'il-<u>la</u> Hou</i> et comme pour distinguer le <u>dad</u> suivi du <u>ha'</u> du <u>dha'</u> comme dans <i>'ad-<u>ha</u></i> .						
ـ	<i>chaddah</i> : lorsque deux consonnes semblables se suivent, comme dans <i>jayyid</i> , <i>noubouwwah</i> , <i>^allama</i> , <i>Ar-Razzag</i> , elles se prononcent comme une seule lettre renforcée en appuyant la voyelle qui les précède.						

LES BROCHURES DE L'APBIF

Aidez-nous à diffuser gratuitement ces brochures. Vous pouvez faire un don sur le compte paypal de l'APBIF sur le site apbif.org



WWW.APBIF.ORG

Cette brochure contient des motifs honorés, ne pas la jeter sur la voie publique. Conservez-la dignement. Brochures non destinées à la vente.